

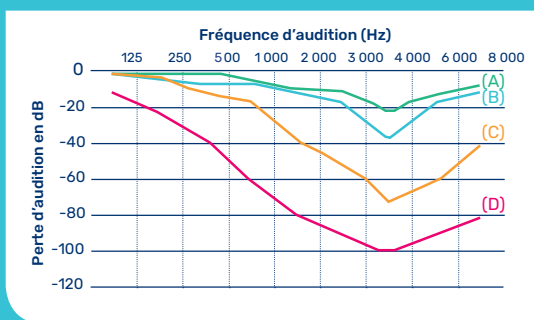
Connaître le risque bruit

Les effets sur la santé



L'exposition prolongée à des niveaux de bruit intense altère peu à peu l'oreille interne et entraîne une surdité irréversible.

Différents stades de la surdité



A Fatigue auditive

B Surdité légère / stade 1

La personne ne se rend pas compte de sa perte d'audition car peu de fréquences de la parole sont touchées.

C Surdité moyenne / stade 2

Les fréquences aiguës de la conversation sont touchées, la personne ressent des difficultés d'audition et ne comprend plus distinctement ce qui se dit.

D Surdité profonde / stade 3

Toutes les fréquences sont touchées. La personne n'entend plus, ou très peu, ce qui se dit.

Autres effets du bruit

Fatigue, élévation de la tension artérielle, irritabilité, anxiété, diminution de l'attention et de la concentration, troubles digestifs, diminution du champ visuel...

Grossesse

Risque au cours des 3 derniers mois pour l'appareil auditif du fœtus

Le bruit est caractérisé par sa fréquence en hertz (Hz) qui détermine son caractère aigu ou grave et par son intensité en décibel (dB).

Le bruit peut être continu ou impulsionnel. Un bruit impulsionnel peut être plus nocif qu'un bruit continu.



Conseils de prévention

- > Réduire le bruit à la source (choix de matériel moins bruyant, encoffrement, isolation, entretien des machines...).
- > Limiter la propagation du bruit (écrans, traitement des parois...).
- > Réduire le temps d'exposition.
- > En dernier recours, mettre à disposition des équipements de protection individuelle.

Votre médecin du travail vous accompagne

Vous pensez être concerné ? N'hésitez pas à en parler à votre médecin du travail lors de la visite médicale. L'AH133 propose aux entreprises une démarche préventive pour mesurer l'exposition au bruit des salariés (mesures du bruit, sonométrie, cartographie et conseils de prévention adaptés).

Le port de protections individuelles :

> est recommandé à partir d'une exposition de 80 dB(A) sur 8 heures,

> est obligatoire à partir de 85 dB(A).

Le seuil de 87 dB(A) ne doit jamais être dépassé sans protections auditives.

Les protections auditives ne sont efficaces que si elles sont portées pendant toute la durée d'exposition au bruit.



Quelques chiffres

Les niveaux de bruit (en instantané)

Niveau dB(A)	Exemples
150	Détonation d'un tir de canon
130	Avion au décollage
120	Marteau piqueur, sirène d'un véhicule de pompier
115	Discothèque, concert
100	Soufflette, meuleuse, disqureuse, niveau maximum autorisé d'un baladeur
95	Clé à chocs, moto
90	Circulation très intense, tondeuse à gazon
85	Cri, débroussailleuse, chorale, restaurant scolaire
80	Restaurant bruyant avec musique, camions, circulation intense
75	Aboiement d'un chien
70	Aspirateur, ambiance d'un supermarché, sonnerie de téléphone
60	Salle de classe calme, douche
50	Bureau calme
10	Studio d'enregistrement
5	Laboratoire acoustique

La mesure du bruit

La source du bruit

Quand la source de bruit double, le niveau sonore augmente de 3 dB.

Par exemple,
1 machine de 80 dB(A)*
2 machines de 80 dB(A) --> 83 dB(A)
4 machines de 80 dB(A) --> 86 dB(A)
8 machines de 80 dB(A) --> 89 dB(A)

* Une valeur exprimée en dB(A) est l'évaluation en décibels d'un niveau sonore avec la pondération A de la norme CEI 61672-1 (Elle correspond à la sensibilité de l'oreille humaine).



Le temps d'exposition

L'oreille est en danger au-delà de :

Niveau sonore en décibel dB(A)	Durée d'exposition maximale/jour
80	8 h
83	4 h
86	2 h
89	1 h
92	30 min
95	15 min
98	7 min 30 s
101	3 min 45 s

Les limites d'exposition journalière (sur 8 heures)

Valeur	Niveau d'exposition quotidienne	Niveau de pression acoustique crête
d'action inférieure	> 80 dB(A)	> 135 dB(C)
d'action supérieure : Protections auditives obligatoires	> 85 dB(A)	> 137 dB(C)
limite : à ne jamais dépasser sans protections auditives	> 87 dB(A)	> 140 dB(C)



La dose de bruit journalière reçue durant une exposition de **8h à 80 dB(A)** est identique à celle reçue pour une exposition de **3 min 45 s à 101 dB(A)**.